



Contrôle public <controle.public.fr.rus@gmail.com>

17:41 (il y a 1 heure)

À NICE/ACCUEIL

Au greffe

Au Président du TJ de Nice

Veillez indiquer la règle de la loi qui interdit le dépôt d'une plainte par voie électronique.

Si la plainte n'est pas immédiatement examinée, nous la déposerons devant le Comité contre la torture et le Comité des droits de l'homme par **voie électronique**, en indiquant que le tribunal de Nice a refusé l'accès à un tribunal dans **une procédure efficace à une personne privée la liberté** sur la question du recours contre la privation de liberté,

Demande d'indemnisation préalable (répété, puisque M. ZIABLITSEV S a déjà déposé une demande similaire pour lui assurer un accès EFFECTIF devant le tribunal)

À partir de demain, en cas de refus d'enregistrer une plainte, nous demandons une indemnité de 45 000 euros pour entrave à la justice par courrier électronique sans motif raisonnable et légitime ce qui entraîne **la poursuite de la privation illégale de liberté**.

Cordialement

M. ZIABLITSEV S
Association "Contrôle public"

le 21/09/2020 17:40

The screenshot shows an email client interface. On the left is a sidebar with folders: 'Nouveau message', 'Boîte de réception' (1), 'Messages suivis', 'En attente', 'Messages envoyés', 'Brouillons' (3), 'Notes', 'Plus', and 'et'. Below these are options for 'Démarrer une réunion' and 'Rejoindre une réunion'. The main area displays an email from 'Contrôle public' to 'À NICE/ACCUEIL'. The email content is identical to the text provided in the previous blocks, including the subject 'Au Président du TJ de Nice', the request for a legal rule, the threat of an electronic complaint to the Committee against Torture and the Human Rights Committee, the demand for a preliminary indemnity, and the demand for a 45,000 euro indemnity for obstruction of justice. The email is signed by M. ZIABLITSEV S, Association 'Contrôle public', dated 21/09/2020 at 17:40.